

CHÔMAGE CLASSIQUE OU KEYNÉSIEEN : ÉLÉMENTS D'UNE CONTROVERSE

Thierry LAURENT

Alors que la régularité et l'importance de la croissance postérieure à la seconde guerre mondiale avaient conduit la théorie économique à penser son objet dans un cadre d'équilibre général et polarisé l'attention sur la construction de modèles de croissance (Harrod, Solow), la récession de 1974 suscita un regain d'intérêt pour des structures analytiques capables de rendre compte des dysfonctionnements caractéristiques d'une économie de marché.

La théorie des déséquilibres, ou théorie des équilibres non walrassiens, apparut alors pouvoir apporter certaines réponses aux préoccupations des praticiens de l'économie. Le chômage était-il dû à l'insuffisance des débouchés ou à un salaire réel trop élevé ? Fallait-il mettre en œuvre une politique budgétaire expansionniste ou, au contraire, engager des procédures de désindexation afin de restaurer la rentabilité des entreprises ?

Avant les implications en matière de politique économique, c'est l'enjeu théorique qu'il importe d'abord de saisir ; à cette fin, c'est par rapport à la théorie néo-classique qu'il faut se situer.

Les concepts

Dans la théorie de l'équilibre général à la Arrow-Debreu tous les marchés sont en équilibre, l'égalité de l'offre et de la demande étant assurée par un processus de tâtonnement. Un commissaire-priseur envoie aux agents un vecteur de prix et ceux-ci réagissent en lui adressant leurs offres et demandes pour chaque bien. Si pour un bien il y a un excès d'offre, le commissaire modifie son prix à la baisse ; dans le cas contraire, le prix est augmenté. En procédant ainsi pour chaque bien, le commissaire-priseur dispose d'un nouveau vecteur de prix qu'il renvoie aux agents ; le processus se poursuit alors jusqu'à ce que, sur chaque marché, la somme des offres soit égale à celle des demandes. A ce moment-là, et à ce moment-là seulement, les échanges peuvent avoir lieu. Dans la mesure où l'offre égale la demande, la monnaie n'est pas nécessaire, pourvu que chaque agent soit assuré de trouver le vendeur du bien qu'il désire ; c'est là le rôle de la chambre de compensation qui assure la centralisation des échanges.

On voit immédiatement qu'un tel processus implique une centralisation excessive de l'information. Dès lors si, pour des raisons de réalisme, nous supprimons les fictions que sont le commissaire-

priseur et la chambre de compensation, le jeu est largement modifié. Le caractère désormais décentralisé de l'économie rend généralement le troc impossible, en dehors du cas limité de double coïncidence des besoins ; la monnaie apparaît alors nécessaire afin de réaliser la fluidité des échanges.

La décentralisation des échanges et la prise en compte de la monnaie ont pour résultat principal de rendre possible des échanges en dehors de l'équilibre, à un prix temporairement fixé, différent du prix d'équilibre walrassien : c'est ce que nous appellerons un faux prix. La possibilité d'échanges à faux prix, caractéristique d'une économie décentralisée, constitue une rupture radicale avec le paradigme de l'équilibre général : des transactions peuvent avoir lieu sur un marché sans que, sur celui-ci, l'offre soit égale à la demande. Néanmoins le processus d'échange réel ne peut qu'engendrer des transactions qui, globalement, s'équilibrent à l'identique. En d'autres termes, si offre et demande ne sont pas nécessairement égales, ventes et achats le sont par identité (on ne peut acheter que ce qui est vendu et réciproquement). Pour que cela soit possible il faut que certains individus ne puissent pas réaliser toute leur offre ou leur demande i.e. vendre ou acheter autant qu'ils le voudraient ; des agents seront donc rationnés lors du processus d'échange, c'est-à-dire contraints sur les quantités qu'ils peuvent échanger.

Si on admet qu'on ne peut forcer un agent à échanger plus qu'il ne le désire ou dans une autre direction et que les marchés sont efficaces (il n'y a pas simultanément un offreur et un demandeur rationnés sur un même marché), on obtient ce qu'on appelle la règle du côté court : celle-ci stipule que seuls les agents du côté court du marché (1) peuvent réaliser leurs transactions désirées ; la quantité effectivement échangée sur un marché est donc égale au minimum de l'offre et de la demande.

L'existence de rationnements quantitatifs engendre une modification des comportements par rapport à la théorie de l'équilibre général. Alors que dans un environnement walrassien les agents formulent des offres ou demandes notionnelles, c'est-à-dire déterminées via la maximisation de leur fonction objectif (utilité pour les consomma-

(1) i.e. les offreurs s'il y a excès de demande et les demandeurs s'il y a excès d'offre.

teurs et profit pour les firmes) sous contrainte budgétaire ou technologique, ceux-ci doivent prendre en compte les contraintes supplémentaires concernant les transactions réalisables à partir du moment où l'offre n'est plus nécessairement égale à la demande. Les offres et demandes formulées par les agents sont alors dites effectives et déterminées en tenant compte de toutes les contraintes quantitatives perçues sur les autres marchés que celui sur lequel elles sont exprimées. Un agent est alors rationné s'il exprime une demande (offre) effective trop longue eu égard à l'offre (demande) qui prévaut sur le marché.

Le modèle macroéconomique de référence

Nous allons maintenant considérer un modèle agrégé avec une firme et un consommateur représentatifs échangeant deux biens, le travail et un bien de consommation, à l'aide de la monnaie. Le consommateur maximise son utilité sous contrainte budgétaire et la firme son profit sous contrainte technologique (fonction de production) en tenant compte des contraintes quantitatives éventuellement perçues sur les marchés. Deux cas peuvent alors se présenter :

- si l'agent, au moment où il formule sa demande nette sur un marché, ne perçoit pas de contrainte quantitative sur l'autre marché, il va exprimer une demande effective qui coïncide avec sa demande notionnelle (ou walrasienne) ;
- si au contraire, il est rationné sur l'autre marché, il va exprimer une demande effective contrainte différente de sa demande notionnelle.

Un exemple simple permet de mieux appréhender ce phénomène. Considérons une entreprise qui n'a pas de problème de débouchés ; il s'agit pour elle de maximiser son profit sous contrainte de fonction de production, soit en notant l le travail, y le produit, w le salaire et p son prix de vente :

$$\begin{aligned} \text{Max } & py - wl \\ \text{s.t. } & y \leq f(l) \end{aligned}$$

La contrainte technologique étant nécessairement saturée à l'optimum, le programme se réécrit :

$$\text{Max } p \cdot f(l) - wl$$

et la solution est obtenue en annulant la dérivée de la fonction objectif par rapport à la variable de contrôle :

$$p \cdot f'(l) - w = 0 \Leftrightarrow f'(l) = \frac{w}{p}$$

Conformément à la théorie walrasienne, l'optimum est caractérisé par l'égalisation de la productivité marginale du travail au salaire réel. La firme n'étant pas contrainte sur le marché des biens, sa demande effective de travail coïncide avec sa demande notionnelle :

$$\tilde{l}^d = l^{*d} = f'^{-1}\left(\frac{w}{p}\right)$$

Supposons maintenant que l'entreprise subisse une contrainte de débouchés et qu'elle ne puisse écouler qu'une quantité \bar{y} inférieure à ce qu'elle aurait désiré vendre. Sa demande effective de tra-

vail est alors inférieure à sa demande notionnelle et caractérisée par :

$$f(l^d) = \bar{y} \Leftrightarrow \tilde{l}^d = f'^{-1}(\bar{y}) < l^{*d}$$

A l'interdépendance par les prix, caractéristique de la théorie walrasienne, se substitue donc une interdépendance par les quantités que l'on appréhende facilement à travers le jeu des reports. Ainsi dans l'exemple ci-dessus, la firme, contrainte sur ses débouchés, réduit sa demande de travail ; de la même façon, si elle est contrainte par la main-d'œuvre disponible, elle va réduire sa production i.e. son offre de biens. Symétriquement un consommateur rationné sur le marché du travail va réduire sa consommation tandis que s'il est contraint sur le marché des biens il va diminuer son offre de travail (il lui est en effet inutile de travailler s'il ne peut consommer).

L'analyse du jeu des reports permet traditionnellement de distinguer trois situations macroéconomiques de déséquilibre. A chacune d'elles correspond, par opposition à l'équilibre général walrasien, un K - équilibre (keynésien), défini comme le point fixe d'un processus dynamique de formation des demandes effectives, où celles-ci se reproduisent à l'identique.

Chômage keynésien

Ce cas est caractérisé par un excès d'offre généralisé ; les ménages sont donc contraints sur le marché du travail et les entreprises sur le marché des biens. Le chômage correspondant à cette situation est qualifié de keynésien parce qu'il résulte directement d'une insuffisance de débouchés engendrant une baisse de la demande de travail des entreprises. Le K - équilibre est atteint par un mécanisme de multiplicateur à la baisse qui illustre bien la sous-optimalité d'une telle situation : l'insuffisance de la demande effective engendre une réduction de la demande de travail des entreprises et donc une hausse du chômage, qui se traduit à son tour par une baisse de la consommation des ménages, une chute de la demande, etc. La possibilité d'un tel processus est due à l'existence d'un déficit informationnel : seules les demandes effectives étant transmises au marché (et pas les demandes notionnelles), les producteurs ne peuvent apprécier la demande potentielle pour leurs produits qui résulterait d'une augmentation du niveau d'emploi. Le cercle vicieux apparaît donc clairement : le chômage naît de l'insuffisance de la demande effective qui est elle-même la conséquence du chômage !

Chômage classique

Il s'agit du cas où on a un excès d'offre sur le marché du travail et un excès de demande sur le marché des biens. Les ménages sont donc contraints sur les deux marchés, tandis que les entreprises, non contraintes, réalisent leur programme notionnel. Le chômage correspondant à cette situation est qualifié de classique car il résulte d'une insuffisance de la demande de travail

notionnelle des entreprises; celle-ci étant déterminée via l'égalisation du salaire réel à la productivité marginale du travail, et par conséquent une fonction décroissante du salaire réel, on voit immédiatement que le chômage est dû à des problèmes de rentabilité engendrés par un salaire réel trop élevé. Le niveau d'emploi rentable est simplement inférieur à l'offre de travail des ménages.

Inflation contenue

Cette situation est caractérisée par un excès de demande généralisé. Il y a donc simultanément plein-emploi et excès de demande de biens, d'où une pression inflationniste, « contenue » puisque l'on raisonne en terme d'équilibre temporaire à prix fixes.

Si les entreprises ont la possibilité de stocker les marchandises invendues, ou si on endogénéise la décision d'investissement, une quatrième situation apparaît; dans celle-ci les entreprises sont contraintes simultanément sur les marchés des biens et du travail, tandis que les ménages réalisent leur programme notionnel: c'est le cas de **sous-consommation**. Il y a plein-emploi et excès d'offre de biens.

Il est possible de représenter les différents régimes dans le plan (w, p) des exogènes. Le chômage classique intervient alors pour des niveaux trop élevés du salaire réel, tandis que l'inflation contenue prédomine pour des niveaux plutôt faibles de celui-ci qui n'engendrent pas une offre de travail suffisante pour satisfaire la demande de biens. W est le point d'équilibre général walrassien.

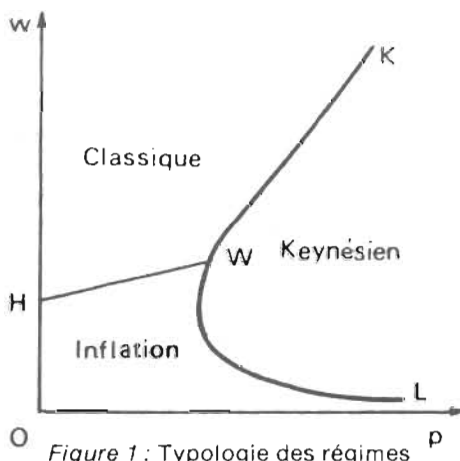


Figure 1 : Typologie des régimes

Applications à la politique conjoncturelle

La fécondité du cadre d'analyse proposé vient du fait que chômeages classique et keynésien n'apparaissent plus comme relevant de problématiques théoriques différentes, mais comme reflétant des situations macroéconomiques spécifiques, interprétables à l'intérieur d'un même schéma théorique. Les implications en matière de politique économique sont particulièrement intéressantes puisqu'à chaque type de chômage correspond une politique économique spécifique.

En chômage classique nous avons vu que le problème central est celui d'une insuffisante rentabilité des entreprises, provenant d'un niveau inadéquat du salaire réel. Dans ce cas une baisse du salaire nominal et/ou une hausse des prix a, toutes choses égales par ailleurs, un impact positif sur la demande de travail et sur l'offre rentable. L'influence des prix est donc claire: toute mesure tendant à baisser le salaire réel, restaure la rentabilité des entreprises, accroît la production et l'emploi, diminue le chômage.

En situation de chômage keynésien, la même politique a des effets différents. Ainsi une baisse du salaire nominal est-elle, dans le cas standard, sans effet sur le produit d'équilibre car celui-ci est déterminé indépendamment de sa répartition entre salaires et profit. Il est néanmoins possible de montrer, si on prend en compte des effets de répartition, les firmes ne redistribuant pas l'intégralité de leurs profits aux salariés, qu'une baisse du salaire nominal a un impact négatif à la fois sur le niveau de production et sur l'emploi. En ce qui concerne l'impact sur le chômage d'une telle mesure, il faut également distinguer les deux cas. En l'absence d'effets de répartition (les firmes redistribuant l'ensemble de leurs profits aux salariés), une baisse du salaire nominal réduit l'offre de travail sans en modifier la demande, puisque le produit d'équilibre est invariant; elle engendre donc, via la flexibilité de l'offre de travail, une diminution du chômage bien que le niveau d'emploi reste inchangé. S'il existe des effets de répartition, une politique économique visant à réduire le salaire nominal peut accroître le chômage.

L'impact d'une hausse de prix est plus facile à appréhender puisque son effet principal est de diminuer la demande des consommateurs, donc le produit, et d'accroître l'offre notionnelle des entreprises; un premier résultat est donc une augmentation du déséquilibre sur le marché des biens. La contrainte de débouchés à laquelle sont confrontées les entreprises étant resserrée, celles-ci vont en outre réduire leur demande de travail et engendrer une augmentation du chômage.

En résumé, une politique économique visant à diminuer le salaire réel a des effets différents en chômeages classique et keynésien: si dans le premier cas elle accroît bien simultanément la production et l'emploi, elle a généralement l'effet opposé dans le second. Si on analyse maintenant l'impact d'une politique budgétaire expansionniste, la dichotomie entre les deux types de chômage apparaît également.

En chômage classique, une augmentation des dépenses publiques n'a aucune influence sur l'emploi et le produit d'équilibre, puisque ceux-ci ne dépendent que du seul salaire réel. Le revenu n'étant pas modifié, les dépenses gouvernementales ne peuvent augmenter qu'en se substituant à la consommation des ménages, ce qui correspond bien à l'idée classique d'une éviction des dépenses privées par les dépenses publiques.

Inversement en chômage keynésien, une augmentation des dépenses gouvernementales stimule la demande effective, ce qui desserre la contrainte de débouchés à laquelle sont confrontées les entreprises et les incite à accroître leur demande de travail i.e. le niveau d'emploi et la production.

Ainsi une politique économique efficace face à un certain type de chômage peut-elle être inefficace voire néfaste face à l'autre; on mesure donc l'importance du diagnostic préalable à la mise en œuvre d'une politique économique. En tout état de cause, le chômage ne sera pas totalement classique ou totalement keynésien, car il s'agit là d'idéaux-types présents simultanément au niveau macroéconomique.

Si on considère maintenant les marchés des biens et du travail comme constitués d'une multitude de micro-marchés correspondant chacun à un produit particulier ou à une combinaison de critères tels que la localisation et la qualification de la main-d'œuvre, on peut concevoir que certains micro-marchés sont en excès d'offre tandis que d'autres sont en excès de demande; dès lors, au niveau macroéconomique, un marché sera en excès d'offre ou en excès de demande suivant la proportion de micro-marchés qui le constituent, dans l'un ou l'autre cas. Suivant cette interprétation, le chômage ne sera pas classique ou keynésien mais en partie classique et en partie keynésien, les effets des différentes politiques économiques évoluant avec la conjoncture selon le type dominant.

Une étude économétrique récente s'est attachée à préciser la proportion d'entreprises du secteur manufacturier français dans l'un ou l'autre des quatre régimes définis précédemment. Les principaux résultats peuvent être résumés par les graphiques ci-dessous.

Figure 2 :
Les « proportions de régime »
pour le secteur manufacturier français *

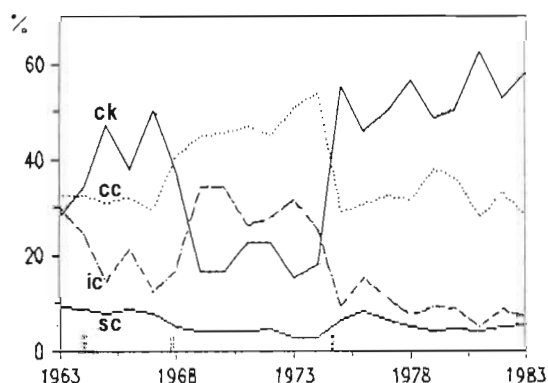
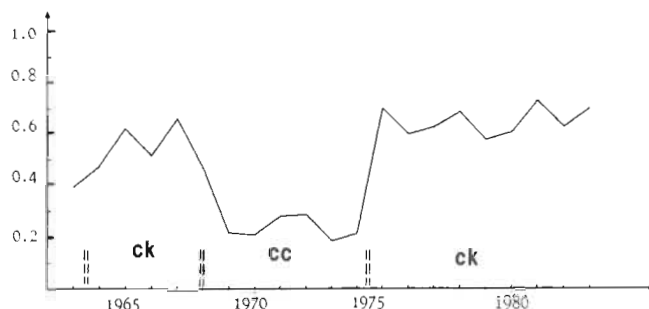


Figure 3 :
Multiplicateur d'une augmentation autonome
de la demande *



L'ensemble de la période 1963-1983 apparaît marqué par la succession de deux régimes dominants : chômage keynésien et chômage classique. Tandis que les années juste antérieures à la crise semblent caractérisées par un salaire réel trop élevé engendrant des problèmes de rentabilité (chômage classique), l'entrée dans la crise s'accompagne d'une brusque aggravation des problèmes de débouchés puisque la proportion des entreprises en situation de chômage keynésien passe d'environ 15 % en 1973 à plus de 55 % en 1975. Conformément aux développements théoriques, le multiplicateur de court terme (à 1 an) lié à une augmentation autonome de la demande (exportations ou dépenses publiques) est nettement plus élevé dans les périodes où domine le chômage keynésien : de 0,25 environ entre 1968 et 1975 il passe à près de 0,75 dans la période récente.

Si, de façon générale, les études économétriques tendent à affirmer la prédominance actuelle du chômage keynésien sur le chômage classique, il ne s'agit pas pour autant de nier les problèmes de rentabilité en prônant, par exemple, une politique budgétaire résolument expansionniste. La relance de 1981 est là pour nous rappeler, si besoin en est, les obstacles sur lesquels viennent buter les politiques de relance de la demande. De fait on se trouve actuellement dans une situation paradoxale caractérisée par l'existence d'un fossé entre le diagnostic issu des travaux appliqués, qui affirme la prédominance actuelle du chômage keynésien, et les politiques mises en œuvre par les gouvernements très éloignés des préceptes keynésiens. Cette constatation conduit à relativiser la dichotomie chômage classique/chômage keynésien. Ainsi, dans un contexte d'ouverture croissante des économies sur l'extérieur, un manque de débouchés peut traduire une trop faible com-

* Source : J.-P. Lambert et H.-R. Sneessens : *op. cit.*

pétitivité due à des coûts de production trop importants. Dans ce cas une politique de désindexation des salaires nominaux peut réduire aussi bien le chômage classique que keynésien. De même, si on considère l'investissement comme endogène, une rentabilité insuffisante des entreprises, qui pèse sur la formation brute de capital fixe, engendre une faiblesse de la demande effective et, partant, du chômage keynésien.

Enfin, le chômage keynésien ne peut être pensé comme un état de fait sans s'interroger sur sa genèse; ainsi plusieurs études mettent en avant le rôle central des politiques budgétaires mises en œuvre au sein de la Communauté économique européenne, dans l'apparition de telles situations. On est alors conduit à parler de chômage keynésien administré et à percevoir l'alternance des deux types de chômage comme les phases d'un cycle politique. Comme le souligne P.-Y. Henin « on ne peut interpréter la permanence du chômage keynésien dans la conjoncture contemporaine qu'en recentrant l'analyse sur le problème

des marges de manœuvre possible des instruments de la politique économique (...) qui amènent les gouvernements européens à administrer le chômage en gérant en permanence la demande globale sensiblement en deçà de la capacité rentable de production ».

L'analyse, en termes de déséquilibres, apparaît finalement comme un outil théorique particulièrement adéquat pour l'étude des différents problèmes auxquels peut être confronté le décideur économique dans une période de croissance ralentie. Il n'en demeure pas moins qu'elle doit être utilisée avec prudence, en se gardant de tout manichéisme et sans faire abstraction des contraintes caractérisant l'environnement économique. Elle recèle, en outre, certaines insuffisances que des travaux ultérieurs devront s'attacher à pallier; ainsi en est-il de l'hypothèse de prix imparfaitement flexibles qui, en l'absence de fondements micro-économiques explicites, peut sembler manquer de robustesse.

Bibliographie

— A. d'AUTUME : *Monnaie, croissance et déséquilibre*, éd. Economica, 1985.

— J.-P. BENASSY : *Macroéconomie et théorie du déséquilibre*, éd. Dunod, 1984.

— P.-Y. HENIN : *Le chômage keynésien aujourd'hui : éléments d'appréciation*, communication au congrès des économistes de langue française, Nantes, 3 juin 1986.

— J.-P. LAMBERT et H.-R. SNEESSENS : *Analyse macroéconomique des déséquilibres sur le marché de l'emploi*, document de travail du CRESGE, université libre de Lille, mai 1985.

— E. MALINVAUD : *Réexamen de la théorie du chômage*, éd. Calmann-Lévy, 1980.

— P. PICARD : *Théorie du déséquilibre et politique économique*, éd. Economica, 1985.